

L'addiction au jeu : une drôle de maladie... qui a du mal à trouver ses malades !

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN jr.
Sociologue

(Lyon – France – mars 2019)

Nous sommes souvent intervenus pour dénoncer la vision médicale du jeu véhiculée par certains addictologues, psychologues, psychiatres..... En quelques années de l'Observatoire des jeux (ODJ/BERCY) à l'Arjel en passant par le Ministère de la santé et de multiples structures, instituts... cette *doxa* aux multiples visages a « colonisé » l'ensemble du champ des Jeux de Hasard et d'Argent (JHA) et continue de proliférer par exemple dernièrement à la Sorbonne (1) Des dizaines de « psy » ont senti le filon et ont très vite compris le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de cette « nouvelle maladie » introduite dans le DSM III en 1980 aux ETUN par l'APA (la puissante et tentaculaire *American Psychiatric Association*).

Le *business du jeu compulsif* fonctionne désormais à plein régime. De là à dire qu'il fonctionne à merveille il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Bizarrement en effet cette *pandémie ludique* semble avoir « du mal à trouver ses malades » C'est sans doute pour cette raison que l'hôpital Paul Brousse de Villejuif lance un « nouvel essai thérapeutique » ou le médecin ira à *la rencontre numérique* du joueur malade du jeu (2) (*Une maladie qui se soigne sur écran ordinateur après avoir envoyé un mail... cette modernité thérapeutique force le respect.*)

Jean-Michel COSTES, responsable pour le moment de l' Observatoire Des Jeux (ODJ/BERCY) avait déjà déroulé lors d'un colloque à l'Assemblée Nationale fin 2018 (3) de nouvelles mesures liberticides pour ficher les millions de joueurs, les soigner... agacé que « le joueur ne reconnaisse pas sa maladie» regrettant que « très peu de joueurs consultent »

Curieuse maladie que cette maladie du jeu – *la maladie des perdants ?* - qui a du mal à trouver ses malades... pourtant très nombreux si l'on en croit... à nouveau Jean-Michel COSTES - on est jamais si bien servi que par soi même - addictologue reconverti dans les jeux d'argent, après avoir été viré de l'observatoire des drogues car il écrivait des tribunes favorables aux sinistres « salles de shoot » (4) contre l'avis de la MILDT. (*Parfois l'Etat, le ministère de la santé... n'est pas très rancunier avec ses agents même quand ils sortent de leur devoir de réserve*)

JM COSTES affirme en effet qu'il y « aurait »(le conditionnel s'impose malgré ces affirmations péremptives) 1 250 000 joueurs excessifs... *ou à risque modéré* . Statistiques établies à partir de questions auto administrées incluses dans.... un « Baromètre santé » . Curieuse méthodologie qui confirme l'adage *qu'on ne trouve que ce que l'on cherche*.

Le fait que cette *doxa* donne une définition du joueur pathologique à géométrie variable jette un doute sur la réalité épidémiologique de cette maladie. L'imposture intellectuelle consiste à exploiter une projection tautologique abscons : *tous les gens bien portants peuvent toujours tomber malades et personne ne pourra jamais prouver le contraire*.

Nous pourrions presque parlé de *maladie imaginaire* si l'affaire n'était pas si grave. Cette problématique de l'addiction ludique est au centre d'une grande partie des débats parlementaires actuels sur les JHA notamment à l'occasion de la privatisation de la FDJ, du jeu des mineurs etc.... Son instrumentalisation empêche tout débat scientifique sérieux.

Il est abusif de parler d'addiction, de drogue, en matière de Jeux de Hasard et d'Argent et le terme d'appétence est préférable à celui de prévalence qui a l'inconvénient scientifique d'inscrire *ipso facto* les JHA dans une nosologie médicale ou l'on cherche à identifier les signes cliniques de la maladie du jeu. Le danger scientifique est grand d' aborder les jeux d'argent à travers la problématique de l'addiction, car une fois acceptés comme entité morbide individualisée ces jeux sont forcément analysés comme des formes plus ou moins aiguës de jeu pathologique. Le fait que la *doxa* élargit en permanence son spectre et insiste désormais sur les joueurs « à risque modéré » ou ceux « susceptibles » de tomber dans l'addiction en est la parfaite illustration.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. La puissance de ce lobby est tel qu'il se croit tout permis et se permet tout. De nouvelles propositions thérapeutiques surprenantes - pour ne pas dire scandaleuses - apparaissent pour soi-disant soigner les addicts du jeu. Comme celle imaginée par un professeur de

toxicologie d'Helsinki consistant à tester sur 130 joueurs « cobayes » un vaporisateur contenant du naloxone, un produit de traitement d'urgence des overdoses aux opiacés. La logique pharmacocommerciale de l'affaire se dévoile sans pudeur dans toute son obscénité. Après avoir fait croire par tous les moyens que le jeu était une drogue, certains rêvent de fournir un produit censé remplacer le jeu par une vraie drogue. Mais pour l'instant, comble de l'absurde et ironie de l'histoire, ces apprentis sorciers n'ont réussi qu'une chose : déclencher chez certains patients atteints de troubles neurologiques ...l'addiction aux jeux d'argent en prescrivant du Sifrol ! (le Sifrol est un antiparkinsonien) Cette doxa en réalité - sous couvert de santé publique - défend ses intérêts financiers, ses pouvoirs, ses postes... et souhaite développer de nouveaux marchés qui intéressent l'industrie pharmaceutique. Elle exploite l'ignorance, l'inquiétude mais aussi l'hypocrisie des politiques qui cherchent à se donner bonne conscience.

La doxa du jeu pathologie maladie se dévoile également quand elle parle du caractère *particulièrement addictif* de certains jeux d'argent. Là également la supercherie est totale. Cette doxa a l'art de retourner sa veste toujours du bon côté et n'a pas peur des contradictions.

Rapido a été sacrifié sur l'autel de la doxa par les addictologues, SOS joueurs et quelques députés car ce jeu était d'évidence « particulièrement addictif ». Rapido a été prohibé mais la FDJ a continué à financer SOS joueurs !.

Préalablement les machines à sous furent accusées d'être « particulièrement addictives » à cause de « l'ambiance casino » : *sociabilité, socialité, musique, open bar, hôtesse, mixité sociale, des genres, des âges, convivialité joyeuse qui permet d'engager la conversation, proximité ludique, slots colorées qui tintantibulent, bruit de l'argent ...*)

En 2010 ce fut le tour des jeux d'argent sur internet régulés par l'ARJEL d'être accusés par les addictologues d'être « particulièrement addictifs »...mais pour des raisons totalement inverses !! : *le joueur désocialisé, seul chez lui devant son ordinateur, qui flambe en ligne H24 au poker cash game allait forcément tomber dans l'addiction.*

Plus récemment les jeux de grattage (notamment Cash 500 000 euros) ont été accusés d'être « *particulièrement addictifs* » par l'ODJ et SOS joueurs avec la complicité du quotidien Libération. Confer notre article = Jean-Pierre MARTIGNONI : « HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE : Alors que sortira le 3 septembre Mission Patrimoine, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments historiques, la doxa du jeu pathologie maladie se déchaîne dans la presse* contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux » (13 pages, 26 notes, aout 2018, publié sur : lescasinos.org 29/8/2018 ; CASINO LÉGAL FRANCE :Jouer au casino en ligne sur les sites agréés de jeux d'argent autorisés par la France du 3/9/2018) (*) *Charlotte Belaich, « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu (Libération 25 juillet 2018 pages 14,15)*

Le fait que cette doxa sans scrupule donne des explications totalement contradictoires pour expliquer l'addiction ludique *jette un doute sérieux sur le sérieux scientifique de ces affirmations* et prouve que cette « addiction sans substance », concept très controversé (y compris au sein des addictologues) a toutes les caractéristiques *d'une usine à gaz...* sur laquelle lorgne désormais l'industrie pharmaceutique, la sœur « incestueuse » de cette doxa, composée *d'addictologues opportunistes peu scrupuleux.*

Nous resterons cependant optimiste... dans notre naïveté provinciale. La vérité finira par triompher. Faisons confiance à *l'intelligence* des « politiques » pourtant malmenée au plus haut sommet de l'Etat ces derniers mois. Un jour ou l'autre ils vérifieront les chiffres et les études des addictologues - quand elles existent - car beaucoup d'addictologues se sont auto proclamés spécialistes des jeux d'argent sans avoir réalisé la moindre recherche de terrain.

Quand « les politiques » auront un doute épistémologique sur cette « maladie du jeu », sur le Manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux (DSM), manuel très controversé de la psychiatrie américaine, ils s'interrogeront de manière critique, comme l'a fait dernièrement Yann VERDO dans le quotidien les Echos... : « Les jeux, une drogue ? » (5) Ils poseront une question qu'a posé Marc VALLEUR depuis longtemps : *qu'y a t il de réellement nouveau dans ces descriptions médicales ou psychiatrique d'un phénomène existant depuis la plus haute antiquité ?* « (6)

Une évolution des regards, l'inscription dans le champ médical de conduites qui préalablement relevaient de la morale , un *construit social* issu des représentations dominantes duquel émerge la figure du joueur pathologique comme nouvelle maladie ? » (à suivre)

Notes =

1. Conférence à la Sorbonne le 11 mars 2019 par la neurologue Jocelyne « CABOCHE en ouverture de la semaine du « cerveau » ! (confere Yann VERDO , « Comment les drogues piratent le cerveau » : (Les Echos idées débats , 11 mars 2019)
2. les casinos.org du 27 Mars 2019 : « l'addiction au jeu touche 1,2 millions de Français (et seuls 2% se soignent) » (source : franceinter.fr avec Danielle MESSAGER
3. Jean-Pierre MARTIGNONI : : L'Etat et les jeux, l'état du jeu (II) (janvier 2019, 18 pages , 11 notes, 3 annexes) : commentaires sur le colloque organisé par Olga GIVERNET (députée REM de l'Ain) et Christophe BLANCHET (député REM du Calvados) à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018 = « *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* » (publié sur : lescasinos.org 7/1/2019) voir extrait de l'article en annexe 1 =
4. Jean-Pierre MARTIGNONI : Paris : cercle de jeux/salles de shoot = Oui aux salles de shoot, non aux clubs de jeu ! (février 2019, 12 pages, 23 notes, 3 annexes) (publié sur : lescasinos.org du 14/2/2019; CASINO LÉGAL FRANCE du 14/2/2019) = *Oui aux salles de shoot, non aux clubs de jeu ...oui au pétard, au coffee shop, au cannabis thérapeutique... ; non à la clope, au vin, au Ricard (qui a augmenté de 10% avec la loi alimentation !) et haro sur les jeux d'argent avec de nouvelles mesures liberticides exigées par la doxa du jeu pathologie maladie. Le gouvernement et nos élus feraient bien de s'interroger sur l'ethnocentrisme culturel des politiques menées en matière de drogue et de jeu, dans un moment ou la France populaire qui roule au diesel manifeste et dans une période ou la colère sourde des Français "invisibles" s'exprime.*
5. Yann VERDO , « Comment les drogues piratent le cerveau » : encadré « Les jeux, une drogue ? » Yann VERDO (Les Echos idées débats , 11 mars 2019)
6. Marc Valleur, Christian Bucher, « le jeu pathologique », Armand Colin, 2006, page 5

Annexe 1 = Jean-Pierre MARTIGNONI : : L'Etat et les jeux, l'état du jeu (II) (janvier 2019, 18 pages , 11 notes, 3 annexes) : commentaires sur le colloque organisé par Olga GIVERNET (députée REM de l'Ain) et Christophe BLANCHET (député REM du Calvados) à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018 = « *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* »

(EXTRAITS)

(...) « Assis à côté de Charles Coppolani et à coté de la « vénérable » directrice de l'Observatoire des jeux muette, Jean-Michel COSTES a déroulé de nouvelles mesures liberticides, agacé que « le joueur ne reconnaisse pas sa maladie »

JM COSTES, responsable de l'Observatoire des jeux grâce à l'OPA qu'il a réalisé sur cet organisme (créé par un sociologue, le directeur de Marmottan et un psychiatre) n'a fait ensuite qu'enfoncer le clou regrettant que « très peu de joueurs consultent » comme il l'avait fait dans LIBERATION cet été mais sans s'interroger une seconde - le temps d'un doute épistémologique - pour savoir si ce constat de vacuité de la réalité épidémiologique de cette maladie du jeu ne provenait pas tout simplement du fait que les joueurs ne se considèrent pas comme malades et/ou que le jeu n'est pas une maladie. De la même manière que certains ont précisé au cours du colloque que « le jeu pouvait faire basculer dans la précarité » sans se soucier d'inverser les perspectives à savoir que c'est peut-être parce qu'ils sont dans la précarité que certains se mettent à jouer, et parfois à jouer au-dessus de leurs (petits) moyens.

JM Costes souhaite naturellement comme le directeur de l'Arjel baisser le taux de retour aux joueurs (TRJ) (les joueurs apprécieront) mais il n'a pas insisté sur ce point. Car chacun sait désormais que JM Costes a un problème avec la méthode scientifique et que son « étude » - visant à prouver par tous les moyens la causalité de l'équation TRJ élevé = addiction accrue - a accouché d'une conclusion qui constitue une escroquerie intellectuelle.

Comme il n'a pu prouver la causalité de cette corrélation, rusé il a conclu son étude par une pirouette intellectuelle qui constitue un mensonge scientifique, une aberration épistémologique. Citons Jean Michel Costes qui à l'époque était secrétaire général de l'Observatoire des jeux et Charles Coppolani son Président (qui avait forcément donné son aval à cette publication et croyez-moi ce n'est pas facile d'avoir l'aval de Charles Coppolani pour publication nous en savons quelque chose) (11) Voilà la conclusion abracadabrantesque de JM Costes pour son étude « Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment » (publication de l'Observatoire des jeux mai 2012.) =

« La littérature scientifique n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien.

Face à l'absurdité de tels propos, publiés sur le site du Ministère de l'Économie s'il vous plaît, une seule conclusion s'impose : *REDUCTIO AD ABSURDUM* (expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose.)

Viré de l'Observatoire des drogues car favorable aux salles de shoot, reconverti dans les jeux

Le directeur de l'ODJ - pris dans ses contradictions, l'ethnocentrisme des thérapies qu'il propose, (pour les drogués il faut distribuer dope, crack, seringue, coton, capote dans des salles de shoot(*) - pour ne pas que les camés tombent malade(!) et attrapent le SIDA -; pour le jeu il faut interdire, fiscaliser, surveiller, identifier, soigner) sa méconnaissance du fait social et culturel que représentent les pratiques ludiques des français - a naturellement proposé encore plus de mesures liberticides.

(*) Sur le scandale (éthique, politique, financier et même thérapeutique...) des salles de shoot et les conséquences dramatiques pour les riverains ; lire en annexe 3 le reportage hallucinant du journaliste Guillaume Poingt (« Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris » du journaliste Guillaume Poingt, le figaro du 18/9/2018) Deux ans après l'ouverture en octobre 2016 de la salle de shoot située dans le 10ème arrondissement et financée par la Mairie de Paris à hauteur de 850 000 euros. Anne Hidalgo préconise l'ouverture d'une deuxième salle de shoot qui serait consacré à l'inhalation du crack !!! Douce France...cher pays de mon enfance....

Il faudrait pour cet addictologue opportuniste reconverti dans les jeux depuis qu'il s'est fait viré de l'observatoire des drogues par Etienne APAIRE président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) : identifier tous les joueurs (notamment les turfistes et les millions de joueurs de la FDJ) ; surveiller leur comportement; limiter voir interdire les publicités pour les jeux (notamment celles nombreuses de la FDJ), cibler les groupes à risque, instituer une sorte de police des familles comme il y a une police des jeux ; établir des modèles de prévention primaire dans les écoles ...en attendant d'intervenir dans les maternelles et pourquoi ensuite si ce n'est pas suffisant dans les pouponnières pour que nos bambins ne deviennent pas dans 20 ans des clients de la Française des jeux. Mais Costes, le régulateur, les addictologues.... ne veulent pas seulement surveiller les classes sociales joueuses - des classes dangereuses - qui sont malade du jeu dans le savoir (vu qu'ils ne consultent pas), cette doxa veut aussi mettre la pression sur les opérateurs pour leur imposer « des obligations de résultat ».

On peut comprendre dans ces conditions que - dans ce domaine comme dans d'autres - certains français ont enfilé un gilet pour reprendre en main leur destin face à une caste de technocrates et de médecins qui rêvent d'un contrôle social total des populations à travers une multitude d'impôts punitifs ; à travers une pathologisation de leurs pratiques ludiques, festives et de leurs consommation de produits passion, de produits plaisir (alcool, tabac, jeu) produits à consommer avec modération qui ne sont pas toujours bon pour la santé (mais ça les consommateurs buveurs, fumeurs, joueurs le savent pertinemment) mais qui sont parfois bon pour le moral. (....) «